

Comprendre en mettre en œuvre la démarche open data sur son territoire

Point fort de cette formation

Formation particulièrement utile dans le contexte de généralisation de la démarche open data au sein des collectivités.

Objectif principal

Comprendre le principe et les enjeux de l'open data, son intérêt pour les collectivités et les conditions de sa mise en œuvre.

Objectifs opérationnels

- Identifier les données susceptibles d'être « libérées ».
- Connaître les conditions de mise en œuvre par la collectivité.
- Identifier les enjeux sous-jacents au développement exponentiel des données et à leur maîtrise.

Contenu

Les principes de l'open data

- Point d'étape.
- Retour historique sur la démarche « open data ».
- Les valeurs véhiculées et les données concernées.
- Le fonctionnement participatif.

Quelle application dans les collectivités ?

- Les enjeux démocratiques.
- Les enjeux économiques.
- Les enjeux techniques.
- Exemples concrets.



Méthode de mise en oeuvre

- Quelles données « libérer » ?
- Quelle animation territoriale envisager ?
- Comment impliquer les usagers et élargir le nombre de « réutilisateurs » ?

Quelle évolution probable des enjeux politiques autour des données ?

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu-es et collaborateur-trices d'élus-es, agents de la fonction publique, acteur-trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter [le référent](#)
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu-es :
[modalités de financement et d'inscription](#)

Pour les agents de la fonction publique, les salarié-es, ou autres :
[modalités de financement et d'inscription.](#)

